

# Conférence nationale des enfants

## *Vers une participation citoyenne des enfants et des jeunes*



### Partenaires de mise en œuvre du projet

#### Terre des Hommes Suisse et Conseil Suisse des Activités de Jeunesse

Organisation Non Gouvernementale indépendante et reconnue d'utilité publique, **Terre des Hommes Suisse** (ci-après TdH Suisse) **s'engage pour l'enfance et un développement solidaire depuis 60 ans**. Son action est menée en Suisse et dans 9 pays d'Amérique Latine, d'Afrique de l'Ouest, des Caraïbes et d'Asie, en collaboration avec une soixantaine d'organisations partenaires locales qui agissent concrètement sur le terrain. La mission de TdH Suisse consiste en **la promotion de la capacité d'actions des enfants et des jeunes**, afin qu'ils soient pleinement acteurs de changement en faveur de leurs droits et pour un monde plus durable et solidaire. Depuis près de 30 ans, ce travail est également réalisé en Suisse, grâce au **programme d'Education au Développement Durable (EDD)** et à **la solidarité**, en collaboration avec le **Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève**, des **départements de l'éducation de plusieurs cantons** et **la fondation éducation21**.

Ce programme s'intègre pleinement dans le **Plan d'études romand** (cf. Annexe 1) et vise la **réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030**, en particulier les ODD 4, 5, 8, 10, 12, 13 et 16, poursuivis par la Confédération, les cantons et l'ensemble de la communauté internationale. Le programme EDD représente également un moyen concret pour les élèves de mettre en application activement leurs apprentissages et compétences acquises.



Fondé dans les années 1930, le **Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)** s'impose aujourd'hui comme l'organisation faitière d'une soixantaine d'organisations de jeunesse en Suisse représentant plus de 500'000 jeunes et enfants. **Le CSAJ poursuit l'objectif principal de servir les intérêts des jeunes en s'engageant en tant que porte-parole au niveau politique et publique.** Afin d'atteindre cet objectif, le CSAJ initie et développe des projets en lien avec les thèmes prioritaires : le **bénévolat, l'empowerment et l'inclusion.**

## Institutions publiques et parlementaires fédérales

Les **cantons** d'accueil de la Conférence s'engagent avec l'appui de leurs **délégué-e-s à la jeunesse** et des **Départements cantonaux de l'instruction publique**, en collaboration étroite avec les établissements scolaires et les instances participatives existantes ou en devenir. Participent également des structures extrascolaires, des institutions ou foyers pour enfants, spécialisées dans l'accueil d'enfants en situation de vulnérabilité.

Un **comité de patronage** suit la Conférence des enfants. Il est composé de **parlementaires fédéraux**, chargés de porter au Parlement fédéral les recommandations faites par les enfants en Suisse, et d'organiser une **visite au Palais fédéral** chaque année. L'édition 2021 de la Conférence des enfants est soutenue actuellement par un comité de patronage composé de 4 parlementaires fédéraux : Mme Lisa Mazzone, Mme Samira Marti, Mme Katharina Prelicz-Huber et M. Andrea Caroni. Dans sa précédente composition, le comité de patronage comptait l'actuel conseiller d'état valaisan M. Mathias Reynard et l'ancienne conseillère nationale Mme Rosemarie Quadranti.

## Contexte de la Conférence des enfants

1. En 1997, la Suisse a ratifié la **Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE)**, s'engageant ainsi à garantir le respect des droits de l'enfant qui y sont reconnus. Le 20 septembre 2021, dans **ses observations finales lors de l'examen périodique de la Suisse**, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a formulé 138 recommandations<sup>1</sup> sur la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant par la Suisse et en Suisse. Dans le cadre de ce cycle de reporting, le rapport des ONG<sup>2</sup> a été présenté et soumis au Comité de l'ONU, ainsi que, pour la première fois, le rapport des enfants et des jeunes<sup>3</sup> eux-mêmes sur le vécu de la réalisation de leurs droits en Suisse. Les **trois rapports** (celui de la Confédération, celui des ONG et celui des enfants et des jeunes) convergent sur la **nécessité de mieux faire connaître les droits de l'enfant** - aux enfants et aux professionnels de l'enfance - et **d'encourager toute forme de participation active** des enfants dans la vie de la société. De plus, le Comité de l'ONU recommande à la Suisse de promouvoir la **participation systématique des enfants et des jeunes** aux processus sociaux et décisionnels, afin qu'ils soient aptes à construire leur avenir et à assumer les responsabilités qui en découlent.
  - Ainsi, il s'agit d'**encourager les instances d'état dans leurs tâches régaliennes et les organisations de la société civile en tant que partenaires**, à prendre **les mesures nécessaires** pour la réalisation de la participation des jeunes aux activités de sensibilisation aux droits (Observation générale n°14a et 15a), dont des outils de consultation des enfants et des jeunes **sur les politiques nationales et leur participation aux processus démocratiques** (Observation générale n°20b et 20c)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=27496&LangID=F>

<sup>2</sup> [https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/resources/RSDE\\_2021\\_Rapport-des-ONG1.pdf](https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/resources/RSDE_2021_Rapport-des-ONG1.pdf)

<sup>3</sup> [https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/resources/RSDE\\_2021\\_Rapport-des-enfants-et-des-jeunes8.pdf](https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/resources/RSDE_2021_Rapport-des-enfants-et-des-jeunes8.pdf)

2. Depuis 2016, plusieurs membres du Réseau Suisse des droits l'enfant<sup>4</sup>, dont le CSAJ<sup>5</sup>, Kinderdorf Pestalozzi<sup>6</sup> et TdH Suisse<sup>7</sup>, organisent une **Conférence des enfants - en Suisse alémanique et en Suisse romande** - dont l'objectif est de **faire exprimer des recommandations par les enfants sur la mise en œuvre de leurs droits en Suisse**.
- Cette conférence est parrainée par un **comité de patronage** (cf. chapitre Partenaires)
  - Cet espace d'échange est un véritable **tremplin pour promouvoir et pérenniser une réelle participation des enfants dans le cadre de la politique nationale**, notamment pour la mise en œuvre de l'article 12 de la CDE (droit de participation).
  - La conférence des enfants crée un espace de parole pour les enfants ; elle s'efforce également de toucher un maximum d'enfants afin de renforcer **l'égalité des chances** en Suisse. Depuis 2017, l'accès au projet est garanti aux enfants venant des différentes **régions linguistiques** - initiée à Trogen (AI), la conférence est poursuivie dès 2020 en Suisse romande (GE, VS) - et venant de milieux socio-économiques diversifiés. La **diversité** des enfants participant au projet contribue à la richesse des recommandations finales de la Conférence. Les parlementaires fédéraux et élus cantonaux s'engageant pour les droits des enfants, apprécient particulièrement de pouvoir travailler sur des recommandations venant directement des personnes concernées et défendues également par les lobbyistes des enfants. Ainsi la demande d'une éducation sans violence, l'une des premières recommandations des enfants de Trogen, a fait son chemin et a abouti à un **postulat accepté par les deux Chambres fédérales en 2020** (Postulat 20.3185 Christine Bulliard-Marbach, Protection des enfants contre la violence dans l'éducation ([20.3185 | Protection des enfants contre la violence dans l'éducation | Objet | Le Parlement suisse \(parlament.ch\)](#)))

## Expériences des Conférences des enfants

---

Depuis sa création **en 2016 à Trogen**, la Conférence des enfants a eu un **succès grandissant**. Dès sa première édition, plus de 50 enfants provenant de 10 cantons s'y étaient inscrits. Les critères de sélection des enfants qui représenteront leurs pairs sont : diversité cantonale, diversité régionale (régions rurales et urbaines), nombre d'élèves par classe à représenter, type d'établissement (écoles, écoles spécialisées). Les organisations de soutien (par ex. Caritas) ont développé le projet pour le rendre plus inclusif, avec la participation d'enfants issus de milieux socio-économiques différents.

**En 2020**, TdH Suisse et le CSAJ ont organisé une première Conférence romande des enfants avec 11 classes du Canton de **Genève**. 25 enfants élus par leurs pairs ont débattu pendant 2 jours, les 19 et 20 novembre, de la mise en œuvre en Suisse des droits qu'ils avaient identifiés en classe comme importants : Protection, Egalité et Participation. 10 recommandations ont été présentées par les enfants le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, auprès de Mme Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, Mme Anne Emery-Torracinta, Présidente du Conseil d'Etat de Genève, Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative en Ville de Genève, Dr H.c. Jean Zermatten, ancien président du Comité de l'ONU des droits de l'enfant, et le Prof. Philip Jaffé, actuel membre de ce Comité.

Forts du succès de cette première expérience romande, TdH Suisse et le CSAJ ont souhaité élargir le projet pour que plus d'enfants fassent entendre leur voix au niveau local, cantonal et fédéral. **En 2021**, 20 enfants valaisans et 16 enfants genevois élus par leurs pairs, ont participé à la deuxième Conférence romande des enfants en **Valais**. Pendant 4 jours, ils ont travaillé sur 4 droits (Protection spéciale et égalité, Participation, Identité, Vivre en famille), choisis au préalable lors d'une animation pédagogique

---

<sup>4</sup> <https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/actualites>

<sup>5</sup> <https://www.sajv.ch/fr/>

<sup>6</sup> <https://www.pestalozzi.ch/de>

<sup>7</sup> <https://www.terredeshommessuisse.ch/>

en classe, en ont débattu et ont émis des propositions d'améliorations. Le 20 novembre au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard à Genève, les enfants ont présenté leurs 12 recommandations à Mme Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative de la Ville de Genève et au Prof. Philip Jaffé, membre du Comité de l'ONU des droits de l'enfant.

## Vision et objectifs de la Conférence des enfants

Pour réaliser la vision d'une Suisse où les enfants et les jeunes participent activement à l'édification de la société d'aujourd'hui et de demain, l'objectif général de ce projet est la promotion de la **participation citoyenne** des enfants et des jeunes, l'exercice de leurs droits et défense active de ceux-ci. Le projet vise à renforcer la mise en œuvre de **l'article 12 de la CDE** qui stipule que les enfants ont le droit « *d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant, les opinions des enfants étant dûment prises en considération /... / et d'être entendus dans toute procédure judiciaire ou administrative les intéressant* ». Le droit de participation est ainsi fondamentalement lié au droit d'être entendu, non seulement sur des questions et dans des procédures concernant les enfants, mais aussi dans tout processus décisionnel, en société, en politique, en droit.

La Conférence des enfants s'inscrit dans le **Plan d'études romand en formation générale et en sciences humaines et sociales** (cf. Annexe 1). Elle donne des outils aux élèves pour développer leurs capacités

Dans cette perspective, **4 objectifs spécifiques sont visés** :

- Les enfants **connaissent leurs droits** et le **système politique suisse** ;
- Les enfants **sont impliqués à chaque étape dans l'organisation** de la Conférence des enfants ;
- Les enfants **sont capables de formuler des recommandations** pour un meilleur respect de la Convention relative aux droits de l'enfant en Suisse et **de mobiliser les responsables politiques suisses** pour leur mise en œuvre ;
- Les enfants **sont ambassadeurs des droits de l'enfant** auprès de leurs pairs, de leur famille ainsi qu'au sein de leur école.

transversales et certaines compétences s'inscrivant dans **l'éducation en vue du développement durable** (cf. Annexe 1 et Annexe 2 Descriptif du projet)<sup>8</sup>.

Fort de son expertise dans la mise en œuvre de projets de participation des jeunes et des enfants et sur la base des expériences des précédentes Conférences, TdH Suisse a pour objectif de permettre à des enfants d'horizons régionaux, linguistiques et sociaux différents de porter la voix des enfants en Suisse, dans le cadre d'une **Conférence nationale des enfants**, à laquelle sont associés **chaque année de nouveaux cantons, et en renforçant la dynamique avec la région alémanique, puis tessinoise**.

En 2022, le projet sera proposé aux cantons de Vaud et de Neuchâtel, en plus de ceux de Genève et du Valais, et aux autres cantons intéressés. Chaque canton impliqué, par l'intermédiaire du/de la Délégué.e à la jeunesse ou de tout autre interlocuteur désigné par le canton, relaiera les demandes des enfants aux différentes instances participatives locales (Parlements des jeunes, Conseils de la jeunesse, etc.) et aux autorités cantonales (élus communaux, élus aux parlements cantonaux, élus aux gouvernements cantonaux), et en assurera le suivi.

<sup>8</sup> Annexe 1 : Références au PER et compétences EDD

**Suivi politique** (cf. Annexe 3 Suivi politique) : A l'issue de la Conférence des enfants, le CSAJ assure le suivi politique des mesures proposées, en accompagnant les parlementaires fédéraux du comité de patronage et les élus engagés dans le projet, dans la réalisation des deux objectifs suivants :

- la **pérennité** de la Conférence des enfants est assurée ;
- les préoccupations des enfants sont prises au sérieux et **leurs recommandations sont prises en considération dans le processus politique et législatif au niveau cantonal et fédéral.**

Il est également prévu que les enfants **visitent le Parlement fédéral** en février de l'année qui suit le déroulement en novembre de la Conférence. Les recommandations formulées en novembre par les enfants des Conférences sont alors de nouveau présentées aux parlementaires fédéraux. Suite à cette rencontre, les parlementaires fédéraux prendront contact avec les enfants afin de leur expliquer comment et si leurs demandes ont pu être prises en considération<sup>9</sup>.

Les recommandations formulées par les enfants pourraient être **transmises et relayées** par les Conseils de la jeunesse cantonaux et les Parlements des jeunes, dans les communes et les cantons, et aussi à travers la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Il est demandé aux autorités qui reçoivent les recommandations, de donner un retour aux enfants avant la fin de l'année scolaire suivant la Conférence, sur la façon dont elles ont été prises en compte localement ou non, et d'en expliquer les raisons. Il s'agit là d'un principe essentiel de redevabilité inhérente à tout processus de participation impliquant des enfants. Ainsi, en juin 2021, Mme Emery-Torracinta avait adressé un courrier aux élèves genevois et au printemps 2022, une rencontre entre les enfants et Mme Kitsos est prévue en Ville de Genève. En Valais, les recommandations ont été transmises à la vice-présidente du Grand Conseil valaisan, Mme Géraldine Arlettaz, et à l'Etat major du Département de l'économie et de la formation en Valais, ainsi qu'aux responsables des jeunes.

**Evaluation et suite** : Une évaluation des objectifs de la Conférence des enfants sera faite à la fin du projet, avec une attention particulière donnée à la parole des enfants, à la fois sur le contenu et sur les modalités d'organisation de la Conférence. Les enfants participants seront en outre accompagnés dans leur rôle d'ambassadeurs des droits de l'enfant dans leur entourage par les jeunes bénévoles qui auront participé à l'animation des ateliers de la Conférence. Une évaluation du suivi politique est également réalisée par le CSAJ.

## Publics cibles

---

- 50 à 60 enfants de 10-12 ans sont invités à participer à la Conférence ; ils sont désignés par leurs pairs de 25 à 30 classes, des institutions spécialisées ou associations extrascolaires des cantons participants.
- 20 encadrants, notamment des jeunes bénévoles, sont mobilisés pendant les 4 jours de la conférence. Plusieurs de ces jeunes, recrutés et formés dans les réseaux de jeunes des différents cantons, sont également mobilisés dans l'organisation et le suivi de la conférence.
- Les parents, les enfants des structures impliquées ainsi que les autorités politiques cantonales et un-e conseiller-e national-e ou conseiller-e aux Etats, membre du comité de patronage de la conférence, sont invités à la partie officielle de la Conférence le 20 novembre.

## Témoignages

---

---

<sup>9</sup> Voir l'annexe 3 : concept de suivi politique porté par le CSAJ.

Au-delà de l'objectif visant l'amélioration de la situation des droits de l'enfant en Suisse, il s'agit d'un véritable **exercice de citoyenneté** comme en témoignent les **personnalités politiques** et les intervenants présents en 2021.

**Christina Kitsos** (Conseillère administrative de la Ville de Genève) s'est adressée aux enfants : « *Cet après-midi, il était vraiment fondamental pour moi de vous rencontrer et d'entendre votre voix. Des moments comme celui-ci sont vraiment précieux. Les recommandations qui nous ont été transmises montrent votre volonté de faire bouger les lignes en matière de justice sociale et d'égalité, de combattre toutes les formes de discrimination et de violences. Je suis très impressionnée de votre engagement et vous félicite* ».

**Philip Jaffé** (membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies) encourage les enfants : « *C'est aux adultes de vous ouvrir la porte mais aussi à vous d'exiger qu'on entende bien votre voix. N'ayez pas peur, osez et vous trouverez une manière de faire passer vos recommandations. Bravo les enfants, vous avez beaucoup travaillé !* »

**Lisa Mazzone** (Conseillère aux Etats) : « *Je veux vous remercier de devenir des ambassadrices et ambassadeurs des droits de l'enfant. Je me réjouis de vous retrouver à Berne le 2 février pour la visite du Palais Fédéral* ».

**Géraldine Arlettaz** (Vice-Présidente du Grand Conseil valaisan), a accueilli les enfants lors de leur arrivée à la Colonie de Ravoire en Valais le 17 novembre dernier : « *L'intérêt et l'engouement dont ont fait preuve les enfants lors de nos échanges m'ont impressionnée et ravie. La démarche entreprise de mettre les enfants au centre, leur donner la parole et leur proposer un réel apprentissage démocratique est une magnifique réussite et j'aimerais féliciter tous les intervenants qui se sont investis pleinement pour faire de cette Conférence un grand succès, BRAVO ! J'espère très sincèrement pouvoir renouveler cette belle expérience l'année prochaine et mon souhait serait de les accompagner lors de la remise de leurs propositions aux politiques* ».

... et les **organiseurs** de TdH Suisse et du CSAJ : « *Participer à des conférences est au cœur du métier de professeur d'université que je suis. Mais être invité à LA Conférence romande des enfants c'est tout autre chose ! Il y a bien sûr le privilège de pouvoir écouter les enfants restituer tout le travail réalisé en amont sous forme de recommandations bien ficelées et pertinentes. Ce qui est bien plus fondamental encore est d'être ébloui par l'enthousiasme qui les anime, par leur capacité d'empathie, et la confiance qu'ils nous accordent pour essayer de traduire leurs idées en action publique. C'est contagieux, on a envie de s'engager avec et pour eux !* »

Quant aux **enseignant-e-s**, les motivations qui les ont poussés à inscrire leur classe dans ce projet étaient de « *montrer que des liens sont possibles entre droits des enfants, politique et citoyenneté* », en concluant que « *tout était parfait dans l'animation : rythme, documents, visuels, travail en groupes en changeant les dispositifs, etc. Les élèves et l'enseignant ont eu un plaisir énorme et se sont montrés enthousiastes. Félicitations.* ». « *Si les délégués sont au centre du processus et que ce sont eux qui retirent le plus de cette expérience (rencontres et nouvelles amitiés avec d'autres enfants d'autres cantons, développement de la prise de parole en public, capacité à communiquer, développement d'habiletés de collaboration, confrontation de points de vue différents, etc.), la classe n'est pas en reste. En effet, elle a vécu l'exercice de la démocratie, a préparé le projet en développant une attitude participative et responsable et se sent encore porteuse du projet après coup. Bref, autant de capacités demandées par le PER et développées autour d'un projet concret, mobilisant et motivant pour tous* ».

Les **enfants** se sont également exprimés sur leur expérience : « *Au début j'étais stressée car j'allais parler devant les politiques mais après j'ai eu confiance en moi* » / « *Rien à signaler de négatif, une expérience impressionnante mais bien vécue* » / « *Me suis sentie à l'aise avec les adultes et les enfants. Il y avait aucun enfant mis de côté ni inversement* » / « *Merci à tous les moniteurs super extraordinaires,*

*merci au cuisinier et son équipe, merci aux personnes politiques d'avoir pris le temps de nous écouter. Et puis aussi, je sais que j'ai des droits qui doivent être respectés, et que je dois respecter ceux des autres ».*

## Personnes de contact pour la Conférence des enfants

### Sonia Régnier

Chargée de Programme Suisse

tél. direct : +41 (0) 22 737 36 07

[s.regnier@terredeshommessuisse.ch](mailto:s.regnier@terredeshommessuisse.ch)



Terre des Hommes Suisse

Chemin Pré-Picot 3

1223 Coligny/Genève

[www.terredeshommessuisse.ch](http://www.terredeshommessuisse.ch)



### Nadine Aebischer

Bereichsleiterin Politik, Mitglied der kollektiven Geschäftsleitung, GiP

Responsable du domaine politique et international, membre de la direction collective, GiP

Tel direkt: +41 (0) 31 326 29 36

[nadine.aebischer@sajv.ch](mailto:nadine.aebischer@sajv.ch)



### SAJV/CSAJ

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände

Conseil Suisse des Activités de Jeunesse

Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Hohle Gasse 4

CH-3097 Liebefeld

[www.sajv.ch](http://www.sajv.ch) / [www.csaj.ch](http://www.csaj.ch)

Antenne romande:

Avenue Beaulieu 9

1004 Lausanne

Tel 021 624 25 17

## CONFERENCE NATIONALE DES ENFANTS

### Annexe 1 : Ancrage de la Conférence nationale des enfants dans le Plan d'Études Romand (PER) et les Compétences EDD (Education au développement durable) d'éducation21

---

#### Références au Plan d'études romand

La *Conférence des enfants* **cadre avec** le Plan d'études romand en *Formation générale* (choix et projet personnel, vivre ensemble et exercice de la démocratie) et en *Sciences humaines et sociales* (citoyenneté). Le projet donne la possibilité aux élèves de **développer** certaines capacités transversales telles que la collaboration, la communication, la pensée créatrice et la démarche réflexive, ainsi que de faire connaître leurs droits (notamment la Convention des Droits de l'Enfant) et d'**encourager l'éducation à la citoyenneté et la participation politique des jeunes**.

#### Formation générale (PER)

**FG 23** — Planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire :

- en mettant en évidence son enrichissement personnel
- en prenant en compte l'avis des autres
- en définissant une thématique et en justifiant son choix

**FG 24** — Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs :

- en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun
- en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration
- en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique

**FG 25** — Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire :

- en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position
- en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et en appliquant ces règles
- en assumant l'un des différents rôles des acteurs de la gestion démocratique de la classe, de l'école (délégués, président,...)
- en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun

**FG 28** — Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres :

- en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement
- en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus
- en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés...) et en y prenant sa place

## Sciences humaines et sociales (PER)

**SHS 23** — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales :

- en dégagant les informations pertinentes dans les sources disponibles pour produire un nouveau document
- en sélectionnant des ressources documentaires et en les associant de manière critique

**SHS 24** — Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale :

- en distinguant les divers acteurs et la répartition des responsabilités
- en s'initiant au débat démocratique par l'expression et la confrontation d'opinions diverses et argumentées
- en établissant des liens entre ses droits et devoirs et ceux des autres (Convention relative aux droits de l'enfant)
- en s'initiant au fonctionnement de la société civile et politique de sa commune et de son canton

## Capacités transversales du PER et Compétences EDD d'éducation 21

La *Conférence romande des enfants* permet aux enfants non seulement de développer certaines capacités transversales du Plan d'études romand, mais également de **renforcer** des compétences identifiées par éducation21, en lien avec l'éducation en vue d'un **développement durable** (EDD).

- **Participation, collaboration, communication et action : contribuer à des processus collectifs**

Ensemble, les enfants **s'interrogent et s'expriment** sur des thèmes qui les concernent directement (droits de l'enfant mais aussi des questions socialement pertinentes en lien avec leurs droits) dans le but d'informer, de sensibiliser et de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse. Ils **confrontent** leurs connaissances et expériences à des données locales vulgarisées sur les thèmes qu'ils ont choisis afin d'**apprendre et de construire** de nouveaux savoirs. Ils travaillent notamment leur esprit créatif dans la recherche de solutions. Ils construisent ensuite ensemble l'action de **porter ces solutions** devant les autorités politiques, au niveau local, cantonal et fédéral.

- **Responsabilité : Développer un sens d'appartenance au monde**

Grâce au projet, les enfants **se responsabilisent** sur leur qualité de **citoyen-ne-s** et acquièrent des connaissances sur le **système politique suisse**. Ils prennent une part active dans la **réalisation d'un projet contribuant au développement** d'une Suisse durable, inclusive et respectueuse des droits de l'enfant et du jeune. Grâce à leur rôle de représentant-e de leur classe, les élèves transmettent leur expérience à leurs camarades et à leurs proches. Ils agissent ainsi en tant que **leviers et moteurs** d'un changement ou d'une prise de conscience sur les enjeux locaux et globaux.

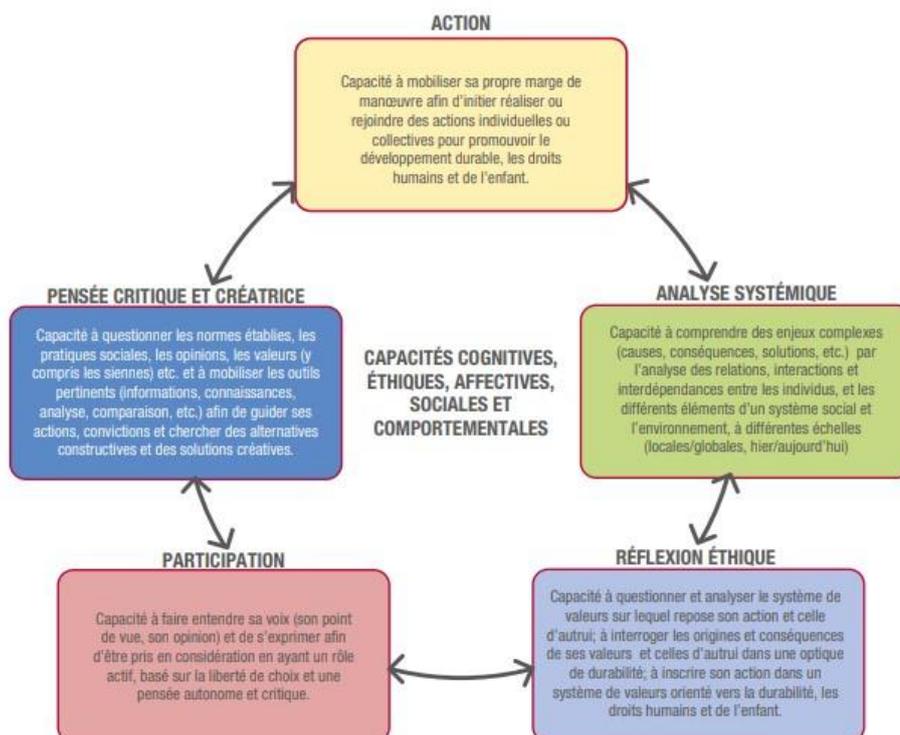
- **Valeurs, pensée créatrice et démarche réflexive : Réfléchir à ses propres valeurs et à celles d'autrui / Penser de manière critique et constructive**

Les enfants développent leur esprit critique en accédant à de l'information, en l'analysant, en la questionnant et en se prononçant notamment sur la mise en application de la Convention des droits de l'enfant en Suisse. Ils **se forgent une opinion** sur des sujets les intéressant, puis **formulent des recommandations** aux autorités compétentes dans la prise de décisions et dans l'exécution des lois.

## Compétences EDD priorisées par Terre des Hommes Suisse

Terre des Hommes Suisse a développé une compréhension originale de l'EDD qui pose **trois piliers : l'éducation aux droits de l'enfant, l'éducation à la citoyenneté responsable et l'éducation à la solidarité et au vivre ensemble**. L'objectif commun est le renforcement du pouvoir d'agir des enfants et des jeunes, afin qu'ils contribuent à bâtir un monde plus durable et respectueux de leurs droits. Cet objectif requiert l'acquisition de **compétences citoyennes** qui stimulent, entre autres, le sentiment d'appartenance des enfants et des jeunes à une humanité commune, dans le respect de la diversité et de l'environnement, en vue d'apprendre à vivre ensemble dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

En ligne avec la conception de l'EDD du PER qui préconise une approche transversale et interdisciplinaire, la compréhension de l'EDD de Terre des Hommes Suisse s'appuie aussi sur le cadre de référence proposé par éducation 21. L'action en EDD de TdH Suisse priorise les 5 compétences suivantes que la Conférence des enfants permet de mobiliser et de développer chez les enfants impliqués : la pensée critique et créatrice, la participation, l'analyse systémique, la réflexion éthique et la capacité d'action.



## CONFERENCE NATIONALE DES ENFANTS

### ANNEXE 2 : Descriptif du projet et financements

#### Détails du projet

---

**Date et lieu** : La Conférence des enfants se tiendra chaque année pendant les **4 jours précédant le 20 novembre**. La date a été choisie pour célébrer avec les enfants l'anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (20 novembre). Le lieu de la Conférence reste à définir, selon les opportunités dans les cantons.

**Organisation** : TdH Suisse souhaite inscrire cette conférence dans un **processus participatif continu** avec les enfants et les jeunes. Ainsi, des enfants et des jeunes ainsi que des étudiant-e-s en Master interdisciplinaire des droits de l'enfant de l'UNIGE intègrent le comité d'organisation et sont mobilisés, en appui et tout au long du processus de façon bénévole : conceptualisation du projet, conception et animation d'ateliers de sensibilisation dans les classes/structures extrascolaires en amont de la Conférence, animation d'ateliers pendant la Conférence, encadrement des enfants et formation des encadrant-e-s, communication et reportages sur l'événement, accompagnement des enfants dans leur rôle d'ambassadeurs-drices après la Conférence.

TdH Suisse s'appuie également sur **plusieurs partenaires** pour mettre sur pied la conférence : le CSAJ pour l'animation d'ateliers de formulation des recommandations et pour le suivi politique, les organisations locales d'enfance et de jeunesse, des structures extra-scolaires ou spécialisées, les délégués cantonaux à la jeunesse, les autorités cantonales compétentes, le comité de patronage de la Conférence.

**Déroulement** : La Conférence offre aux enfants **un forum politique et un espace d'échange** afin de mieux connaître leurs droits, de discuter de leur mise en œuvre en Suisse, de (re)découvrir le système politique suisse et de formuler des recommandations qui seront portées au niveau fédéral devant les parlementaires, lors d'une visite au Palais fédéral. Les enfants présenteront également l'après-midi du 20 novembre leurs recommandations devant un public d'enfants, de politiques locaux, d'un membre du Comité de l'ONU des droits de l'enfant, de parents, d'enseignant-e-s, de spécialistes des droits de l'enfant, avant de célébrer ensemble l'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant.

Préalablement à la conférence, les **établissements inscrits** se chargent de définir les classes ou groupes d'enfants qui souhaitent se mobiliser, pour assurer une sensibilisation des élèves aux droits de l'enfant, avec le soutien pédagogique de TdH Suisse, pour définir les thèmes que les enfants auront envie de traiter pendant la Conférence et organiser la désignation des enfants représentant chaque école ou association (2 à 3 élèves par groupe). En collaboration avec les enseignant-e-s et les éducateurs-trices, une attention particulière est portée à l'équilibre des genres et à l'inclusion d'enfants en situation de vulnérabilité.

#### Calendrier pour la mise en œuvre du projet chaque année

---

Avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de contact et confirmation des cantons de leur participation</li> <li>- Constitution du comité d'organisation avec des jeunes</li> </ul>
Avril à juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en contact avec les écoles et structures extrascolaires</li> <li>- Présentation du projet et confirmation de leur engagement</li> <li>- Conception du programme et définition du suivi politique</li> </ul>
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation sur les droits de l'enfant auprès des classes et autres groupes d'enfants</li> <li>- Election des enfants délégués par leurs pairs</li> </ul>

	- Choix par les enfants des droits qui feront l'objet d'un focus particulier durant la Conférence
Septembre à novembre	- Prise de contact avec les familles (document de consentement, santé, droit à l'image, etc.) - Réunions d'information avec les familles et les enfants délégués
17 au 19 novembre	- 50-60 enfants délégués découvrent le système politique suisse, travaillent sur les droits choisis et font des propositions d'amélioration de la mise en oeuvre de ces droits en Suisse
20 novembre	- Formulation des recommandations par les enfants auprès de personnalités politiques et avec la présence des familles, enseignant-e-s et camarades.
Post-conférence	- Retour des délégués auprès de leurs camarades sur leur expérience et les recommandations émises - Prolongation du projet par les classes et structures afin d'impliquer le groupe-classe / groupes d'enfants
Février	- Visite du Palais fédéral et discussion avec les parlementaires fédéraux
Avant la fin de l'année scolaire	- Evaluation <sup>1</sup> du projet par les enfants des classes ou structures extrascolaires (en plus des enfants délégués) et les enseignant-e-s - Retour par les autorités politiques concernées de la prise en compte ou non des recommandations émises

**Pourquoi 4 jours ?** : Formuler une recommandation n'est pas un exercice facile. Pour cela, les enfants doivent savoir de quoi ils parlent, être suffisamment informés et au clair sur la situation des droits de l'enfant dans leur canton. Il est important de **procéder par étapes** : se sentir en confiance, accéder à une information/sensibilisation adéquate, faire appel à son esprit critique, débattre et aboutir au consensus ou à des solutions de compromis avec ses camarades, renforcer ses compétences en communication, collaboration, etc., autant de compétences qui se révèlent nécessaires à développer pour une participation effective et citoyenne des enfants. L'expérience menée à Trogen depuis 2016, tout comme en Romandie, montre la nécessité de laisser du temps aux enfants.

**Suivi politique** : Après la Conférence, un suivi politique est assuré par le CSAJ, en lien avec les parlementaires du comité de patronage avec deux objectifs :

- la pérennité de la Conférence des enfants est assurée ;
- les préoccupations des enfants sont prises au sérieux et leurs recommandations sont prises en considération dans le processus politique et législatif au niveau cantonal et fédéral<sup>2</sup>.

**Evaluation et suite** : Une évaluation de l'atteinte des objectifs sera faite à la fin du projet, avec une attention particulière à la parole des enfants, à la fois sur le contenu et sur les modalités d'organisation de la Conférence. Les enfants participants seront en outre accompagnés dans leur rôle d'ambassadeurs des droits de l'enfant dans leur entourage par les jeunes bénévoles qui auront participé à l'animation des ateliers de la conférence.

<sup>1</sup> Les 50-60 enfants délégués recevront un court questionnaire afin de donner leur avis sur leur expérience lors des 4 jours (qualité des ateliers, temps libre, lieux, durée, apprentissages et échanges, etc.). Les adultes encadrants seront également interrogés. Les propositions d'amélioration seront prises en compte pour la mise en oeuvre des prochaines conférences.

<sup>2</sup> Voir l'annexe 3 : concept de suivi politique porté par le CSAJ.

## Financements du projet

**Le budget s'élève à CHF 150'000.- (budget détaillé sur demande)**

Activités	Dépenses	Plan de financement	
Préparation	37'000	OFAS	75'000
Mise en œuvre	67'000	Fondations privées	30'000
Suivi	23'000	Fond propres TdH Suisse	38'000
Frais administratifs et divers et imprévus	23'000	Rabais et gratuits	7'000
<b>TOTAL CHF</b>	<b>150'000</b>	<b>TOTAL CHF</b>	<b>150'000</b>

La Conférence des enfants reçoit le soutien de la Confédération en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ ; RS 446.1).

Des partenaires financiers sont recherchés chaque année pour compléter le soutien de la Confédération. La visibilité de leur soutien n'apparaît pas dans les écoles ni dans les institutions impliquées (le soutien financier des partenaires est indiqué uniquement sur les sites web et les communiqués de presse liés à l'événement).

La Conférence des enfants est également financée par les fonds propres de TdH Suisse. Des rabais ou gratuits sont recherchés pour les salles, le transport et les frais de restauration auprès des autorités cantonales ou communales concernées.